



Concours Général Agricole

Concours des Pratiques Agro-Écologiques – agroforesterie édition 2022

Section locale Ile-de-France

Départements des Yvelines et du Val d'Oise

La prise en compte de l'arbre dans les fermes constitue un des volets de la contribution des agriculteurs à la préservation des paysages et des écosystèmes. Sous l'égide du Concours Général Agricole – section Pratiques agro-écologiques, AgrofÎle, la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, et leurs partenaires ont organisé l'édition 2022 du **concours local visant à valoriser les démarches d'agriculteurs favorables à l'arbre champêtre, et communiquer auprès d'un large public**. Les projets agroforestiers de quatre agriculteurs des départements des Yvelines et du Val d'Oise ont été sélectionnés pour concourir à la section locale du concours. La visite du jury a eu lieu le 26 juin 2021. Les membres du jury ont pu évaluer chaque projet sur un ensemble de thématiques, en fonction de leurs domaines d'expertise : agronomie, paysage, gestion sylvicole, écologie et environnement. **La ferme des Clos s'est démarquée par la complexité de son projet agroforestier et remporte le premier prix local de ce concours**. L'exploitation concourt désormais aux côtés des autres lauréats régionaux pour le prix national. Le lauréat national sera récompensé à l'occasion du Salon International de l'Agriculture, en 2022.

L'agroforesterie au cœur des enjeux de changement climatique et de la productivité en Île-de-France

Historiquement peu bocagère, l'Île-de-France est une région caractérisée par une mosaïque de plaines cultivées et de massifs boisés bien dissociés. Arbres et champs semblent appartenir à deux mondes différents. Pourtant, le temps où les arbres d'alignements fournissaient aux paysans bois, fruits, fourrages, etc., n'est pas si éloigné, et au vu des perspectives d'évolution climatique, l'arbre pourrait bien être une solution pour un meilleur maintien des conditions de production agricole.

Conscients des multiples services que les arbres peuvent leur prodiguer, des agriculteurs franciliens de plus en plus nombreux travaillent à consolider la trame arborée sur leurs fermes. Ils font évoluer le paysage francilien, à mesure qu'ils renforcent la place de l'arbre dans les agrosystèmes. Les projets des quatre fermes visitées par le jury sont détaillés ci-après.

LAURÉAT DE LA SECTION LOCALE DU CONCOURS

FERME DES CLOS

Personne représentante : LASKOWSKI Johann et LAGRUE Vincent

78 830 BONNELLES



© Alexandre Petzold

Présentation de la ferme et du projet

La Ferme des Clos est une exploitation de type polyculture-élevage située à Bonnelles dans les Yvelines. Un collectif de 7 agriculteurs est installé depuis 2017, sur 90 hectares de polyculture et 10 hectares de forêt. Les ateliers de production sont variés : maraîchage, arboriculture, apiculture, légumes de plein champ, petits fruits, poules pondeuses et poulets de chair, houblon, céréales, cultures fourragères et prairies, bois d'œuvre. Les produits sont commercialisés sur place, et via différents réseaux de circuits courts. Les productions sont certifiées en agriculture biologique, ou en conversion. Le collectif d'agriculteurs a souhaité intégrer dès le départ l'arbre au cœur du système agricole. Les fonctions de l'arbre sont multiples : rôle paysager, création de biodiversité, synergies avec les cultures et l'élevage sur de nombreux aspects (fertilité, biologie et structuration du sol, prévention et lutte contre les maladies, pollinisation des cultures, gestion de l'eau, adaptation au changement climatique, bien-être animal – et bien-être des agriculteurs...) et sources de production (miel, fruits, bois de chauffage, bois raméal fragmenté, paillage, bois d'œuvre). La diversité des essences mises en place et des formes agro-forestières – haies simples, haies multiples, alignements d'arbres intra-parcellaires, ripisylve, forêt jardin – reflète la diversité des fonctions attendues du système agroforestier, adapté à chaque production agricole et enjeux

localisés, au type de sol, à la topographie. Un travail conséquent est également réalisé à l'échelle de la strate herbacée, les espèces implantées en pied d'arbre ou en couvert sont diversifiées, adaptées aux objectifs de productions et aux variations des conditions de milieu. Ces choix sont le fruit d'une réflexion poussée, réalisée pendant plusieurs années avant les premières plantations. Le collectif a pu s'appuyer sur les connaissances des agriculteurs, dont certains bénéficient d'une formation d'architectes-paysagers.

La qualité de la conception du projet, du choix des essences est illustrée par la bonne reprise des arbres, et une croissance satisfaisante.

L'exploitation est tournée vers le territoire sur laquelle elle est implantée, et a réalisé son projet en lien avec différentes structures et publics, comme le Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée de Chevreuse, un lycée agricole, une école et plusieurs volontaires dans le cadre d'un chantier de plantation participatif. La ferme accueille des stagiaires en lien avec le programme Fermes d'avenir, et des journées portes ouvertes sont organisées sur l'exploitation.

Dans cette exploitation, en plus de toutes les fonctionnalités pour lesquelles il est choisi, l'arbre intervient comme un fil conducteur entre agriculture et écologie, entre le projet du collectif et le territoire, pour l'accueil du public et les visites de la ferme.

Le projet étant jeune, la viabilité des modes d'exploitation n'a pas été évaluée particulièrement par le Jury. La forme sociétaire permet d'agréger des compétences multiples, et confère une robustesse au projet. L'exploitation se distingue par une approche globale de l'agroforesterie orientée vers une production à forte valeur ajoutée.

PRÉSENTATION DES TROIS AUTRES FERMES SELECTIONNES PAR LE JURY

CEZ BERGERIE NATIONALE

Personne représentante : ROSEAU Gérald

PARC DU CHÂTEAU

78 120 RAMBOUILLET



© Alexandre Petzold

Présentation de la ferme et du projet

La Bergerie nationale est une ferme située au cœur du domaine national de Rambouillet, dans les Yvelines. Depuis plus de deux siècles, cet établissement créé par Louis XIV conduit sa mission d'expérimentation, d'enseignement et de vulgarisation de l'agriculture. L'exploitation s'étend sur 260 ha certifiés en Agriculture Biologique.

L'élevage est au cœur du système, avec 400 moutons dont le troupeau historique de Mérinos de Rambouillet et 70 vaches laitières. Les produits issus de la ferme sont commercialisés à la ferme et en circuit court, assurant ainsi un lien fort entre la Bergerie et son territoire.

La parcelle visitée par le jury est un pré-verger, conduit en agroforesterie depuis 2016. Le projet d'agroforesterie a été envisagé pour un aspect pédagogique et expérimental, sur une parcelle à réhabiliter, anciennement occupée par des bâtiments d'élevage. Les arbres

fruitiers (pruniers, poiriers, pommiers), implantés sur les lignes intra-parcellaires dans la parcelle, créent des îlots ombragés réguliers qui protègent le troupeau d'ovins au pâturage, et assurent un microclimat plus favorable à la pousse de l'herbe en période de sécheresse. Différentes variétés rustiques avec des maturités groupées par secteur ont été choisies pour bien gérer le pâturage pendant la récolte. Deux hauteurs de point de greffe sont en test – fruitiers mi-tige sur la partie haute de la parcelle, haute-tige sur la partie basse – pour répondre aux objectifs pédagogiques. Les protections installées au départ n'étaient pas suffisantes pour protéger les plants du troupeau. Rapidement, des tripodes ont été installés, et montrent aujourd'hui leur efficacité. D'ici quelques années, les fruits seront récoltés et valorisés à la boutique et à la cantine de l'établissement. En parallèle, un projet d'agroforesterie avec des essences de type forestier a été mis en place sur la parcelle voisine. A moyen terme, d'autres parcelles seront conduites en agroforesterie, et l'augmentation du nombre d'arbres fruitiers à l'échelle de l'exploitation a pour objectif de permettre une réelle diversification.

FERME DE LA TREMBLAYE

CARROUCHE BAPTISTE

CHEMIN DE LA TREMBLAYE

78 125 LA BOISSIERE ECOLE



© Alexandre Petzold

Présentation de la ferme et du projet

La ferme de la Tremblaye est une exploitation de type polyculture élevage, située à la Boissière-Ecole dans le département des Yvelines. La partie élevage comprend un troupeau de 150 vaches laitières et de 350 chèvres. 143 ha de cultures sont conduits en agriculture biologique. Les produits issus de la ferme, comme les yaourts, fromages ou viande sont valorisés sur place et à l'export. Depuis 2006, l'exploitation mène une réflexion continue pour intégrer le mieux possible l'environnement au système d'exploitation. La création d'une chaudière à bois en 2006, permettant de valoriser le bois issu des parcelles forestières en gestion, puis d'un méthaniseur alimenté en lisier et lactosérum, permet aujourd'hui à la ferme d'être productrice nette en chaleur et électricité.

En 2017, le directeur d'exploitation a mis en place un système de pâturage tournant dynamique, avec la volonté d'accroître le bien-être animal et d'améliorer la durabilité des troupeaux. Cela s'est accompagné d'une diversification des races présentes dans les troupeaux, 3 races différentes de vaches et 3 races différentes de chèvre, de sorte à pouvoir réaliser des croisements et avoir des animaux adaptés au pâturage, avec une production laitière satisfaisante. Pour délimiter les parcelles en prairies, assurer de l'ombrage aux

animaux, améliorer le paysage et surtout, intégrer les habitants de la commune aux projets de la ferme, des plantations de linéaires de pommiers et poiriers ont été réalisées en 2017 pour créer plusieurs parcelles de 1 hectare. Une cinquantaine de variétés de pommiers à jus et à couteau ont été implantées. Les variétés ont été choisies pour s'adapter aux différents types de sol, pour leur précocité et leurs floraisons décalées qui permettent une meilleure résilience face au gel, et des récoltes sur une période plus étalée. L'agroforesterie est un moyen d'ouvrir la ferme à son territoire. Les arbres implantés aux portes de la ferme sont un support de communication avec les habitants et le public en général : les arbres sont parrainés par les habitants, qui sont alors invités aux chantiers de taille et de récolte. La diversité des variétés contribue à augmenter la biodiversité. La bande enherbée sous les arbres, d'une largeur de 4 mètres, forme dès à présent un corridor de biodiversité. Seul le pied des arbres est débroussaillé une fois par an, l'objectif étant que la flore spontanée sur la bande monte à graine et puisse peu à peu ensemençer les prairies adjacentes. Des plantations d'arbres de haut-jet sont envisagées à moyen terme en plus des arbres fruitiers pour assurer un effet brise-vent, améliorer l'ombrage, et apporter un complément en fourrage ligneux.

EARL DELACOUR EMMANUEL - FERME DE LA DISTILLERIE

DELACOUR EMMANUEL

GOUZANGREZ

VAL D'OISE



© Alexandre Petzold

Présentation de la ferme et du projet

La ferme de la Distillerie est une exploitation agricole de type grandes cultures, au parcellaire rassemblé dans le département du Val d'Oise. Les cultures en place sont diversifiées, avec des rotations longues : blé, betteraves, pois protéagineux, orge, colza, moutarde, lentilles, maïs, sarrasin, haricots et jachères fleuries. Sur 218 hectares de surface agricoles utiles, 18 ha sont en conversion en Agriculture Biologique. Un verger pédagogique est également en place, ainsi qu'un rucher. Une boutique à la ferme et des débouchés en circuit court permettent de valoriser les produits de la ferme comme les farines ou biscuits. La présence de deux arbres isolés, dont un poirier majestueux, labellisé "arbre remarquable" et déjà répertorié sur les cartes datant de 1860, a conduit l'agriculteur, Emmanuel Delacour, à s'intéresser à la question de l'arbre, à sa dimension paysagère et patrimoniale. Dans un contexte de plaine, ces arbres isolés sont remarquables, et ont d'ailleurs déjà fait l'objet de décors de films ou publicités. En lien avec les commandes groupées organisées par le Parc Naturel Régional du Vexin, l'agriculteur, avec l'aide de son fils Paul, a peu à peu replanté des arbres, d'abord le long de la chaussée Jules César, puis entre les parcelles, pour en délimiter les surfaces, et assurer des corridors de biodiversité. En 2019, des bandes fleuries

intra-parcellaires ont été mises en place pour augmenter la ressource en pollen et nectar pour les insectes auxiliaires de culture et les abeilles.

La visite de jury s'est concentrée sur la parcelle cultivée « Le Poirier », en bordure de laquelle des arbres et arbustes ont été implantés en 2017, et tous les ans depuis, pour former une haie champêtre et fruitière. La haie a vocation à attirer les auxiliaires de culture, et permettre la production de fruits récoltables pour l'autoconsommation et la vente, une fois transformés. Les essences sont variées, et plusieurs variétés fruitières sont mises en place. La plantation est soignée et caractérisée par une bonne reprise des arbres et arbustes.

Contacts

Valentin Verret
AGROFÎLE
valentin@agrofile.fr
06 78 36 25 79

François QUAGNEAUX
Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France
francois.quagneaux@idf.chambagri.fr
06 86 56 72 26

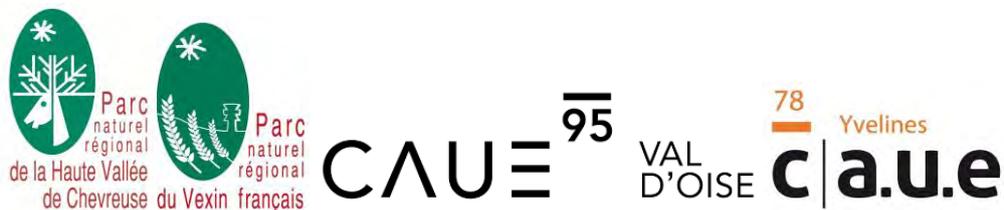
Communication nationale :

CGA : Mathilde Lagrave agroforesterie@concours-general-agricole.fr 01 76 77 12 36
APCA : Iris Roze iris.roze@apca.chambagri.fr 06 09 86 02 26
Afac-Agroforesteries: Fanny Berlingen fanny.berlingen@afac-agroforesteries.fr 06 81 19 65 61

Communication régionale :

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : aurelie.coen@idf.chambagri.fr / 06.74.94.97.82
AGROFÎLE: valentin@agrofile.fr / 06 78 36 25 79

En partenariat avec :



Organisé avec l'appui de :

